

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3016 - Vendredi 06 Octobre 2017 - Prix : 200 Fc

TOURISME

Le permis de construire pour le groupe Aramada



Remise au patron du groupe Armada du permis de construire à Galawa

RENCONTRE MAIRIES / PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
**Les maires réclament leur budget
de fonctionnement**

LIRE PAGE 3



Pharmacie de garde

Pharmacie IBN SINA: 331 09 17

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

DOUANE

Le personnel de la douane formé sur le processus de travail

La direction de la douane a organisé hier jeudi un atelier sur le processus de travail. Il avait comme but de ramener les agents de douane à s'améliorer sur les procédures de travail de manière générale.

Les hauts cadres de la douane, les chefs des services et les différentes directions régionales de la douane des trois îles se sont réunis autour d'un atelier sur le processus de travail. Cette rencontre a comme but d'améliorer les capacités du personnel de la douane en termes de procédures de travail de manière générale. « Les responsables de la douane se sont penchés aujourd'hui pour améliorer et s'approprier les procédures en matière de dédouanement. Avec cette

action, chaque acteur saura son rôle à jouer sur le processus au moment voulu et comment faire pour avoir au final un bon résultat », explique Kamaldine Soeuf, le directeur général de la douane.

Au cours de cette journée, deux points étaient discutés. Il s'agit de l'activité de métier (activités douanières) et de l'activité de support (informatique et ressources humaines). Et chaque processus se décline en trois paliers. Il s'agit de l'acteur, de l'action et du temps. « Avec ce type d'activité, on ramène notre personnel à améliorer leurs compétences et permettre par la suite de préserver leurs acquis pour mieux faire face aux défis budgétaires de 2018 », poursuit-il.

Cette formation rentre dans le cadre de la politique mise en place



Formation des agents de douane sur le processus de travail

par la direction de la douane pour le renforcement des capacités. Le

directeur général s'est donné comme objectif d'accroître le

niveau des compétences et les capacités opérationnelles de tous les agents des douanes. C'est pourquoi une série de formations de perfectionnement et de recyclage seront organisées afin d'améliorer les compétences des agents.

« Si on veut faire face aux exigences de l'Etat, nous devons être avant tout performant et c'est ce qu'on est en train de faire », avance le directeur général de la douane. Ces derniers temps, des agents de la douane sont envoyés à l'étranger pour des formations de longue durée et d'autres sur place et sont formés sur les fondamentaux de la douane ou dans d'autres thèmes similaires.

Mohamed Youssouf

AGRICULTURE :

Pour mieux conserver les fruits et légumes



fermeture de l'atelier sur la conservation des fruits et légumes ç la CCIA

Un séminaire de 48h pour inciter davantage d'agriculteurs dans la valorisation des produits agricoles locaux.

En partenariat avec la chambre de commerce de Ngazidja (CCIA), l'association des jeunes de Mwembwadjuu (AJDM) a tenu à la CCIA un séminaire de deux jours sur la valorisation des produits agricoles locaux tels les mangues, oranges, ananas, tomates...

Comme explique à La Gazette des Comores le porteur du projet, avant, les activités ont été basées dans le Nord de Ngazidja. « Aujourd'hui on s'est dit qu'on doit élargir le champ des bénéficiaires

sur l'ensemble de l'île, d'où l'initiative de nous tourner vers la CCIA laquelle à son tour a mobilisé les agriculteurs de tous les coins », nous concède Said Omar, secrétaire général de l'AJDM et porteur du projet.

Huit mois sont déjà écoulés depuis le début dudit projet et la sensibilisation bat son plein. A la question de savoir si dans le Mitsamihouli ceux qui ont déjà bénéficié des formations, ont pu mettre sur pied quelques activités, le porteur de projet rassure. « Le premier groupe, certains d'entre se sont déjà lancé dans la fabrication des confitures, jus, tomates pelées, yaourt, frite... Et cela ne peut que nous réjouir car on est rassuré qu'on

ne prêche pas dans le désert ».

L'AJDM se fixe comme objectif de faire bénéficier à 150 personnes dans la maîtrise des principes de base nécessaires à la conservation des fruits et légumes. Une formation qui permettra d'appuyer les femmes et les jeunes en zone rurale au développement des activités de conservation et de transformation des produits. L'atelier a été clôturé hier par le commissaire à la production de Ngazidja.

Toufé Maecha

USUKANI WA MASSIWA/ EXÉCUTIF DE NGAZIDJA

Le bras de fer continue sur le paiement des vignettes

Usukani wa Massiwa campe sur sa position dans le bras de fer qui l'oppose à l'Exécutif de l'île de Ngazidja. Pas de paiement de la vignette sans assurance sur la gestion des fonds collectés et la réfection de la route Washili-Dimani, a-t-on appris jeudi, lors d'une conférence de presse.

Sommé de payer la vignette et la taxe diesel d'ici le 10 octobre, le syndicat des transporteurs de l'île (Usukani wa Masiwa) rétorque que leurs revendications n'ont pas été satisfaites pour que le syndicat appelle au paiement de cette taxe, objet de divergences avec l'Exécutif de l'île. Dans une conférence de presse tenue hier jeudi, le syndicat des professionnels du volant prend cette sommation du commissariat aux finances de l'île comme une déclaration de guerre et considère que le dialogue est rompu.

« A partir du moment où nous avons tenu cette conférence de presse, cela montre que les discussions ont été unilatéralement rompues », a déclaré Chamsoudine M'madi Ali, porte parole du syndicat des transporteurs du pays qui brandit dans un langage à peine voilé la menace d'une grève des taxis à partir du 9 octobre.

Mchangama Mbechezi un des conférenciers estime qu'il n'est pas possible d'appeler à payer la taxe de la vignette 2017 tant que les autorités insulaires continuent d'ignorer les closes du protocole qu'ils ont signé. « Nous avons dit au gouverneur dans les discussions que nous avons eu avec lui à Mrodjou que nous sommes prêts à appeler au paiement de la vignette lorsque nous pourrions avoir un œil sur la gestion des fonds collectés des vignettes, mais aussi quand nous aurons des garanties sur l'avancement des tra-

vaux de la route reliant Itsinkoudi à Chomoni », a-t-il indiqué.

Ce conseiller du président de Usukani wa Massiwa fait savoir qu'il n'est pas possible qu'une personne détourne en toute impunité des millions de l'argent public et que l'affaire soit classée sans suite. « On n'est pas contre le paiement des vignettes, ni contre quiconque, mais nous sommes contre des pratiques que nous jugeons malsaines. Je répète que nous sommes prêts à payer la vignette même le 30 décembre dès que nous aurons des garanties sur ce que nous avons sommes convenus d'un commun accord avec les autorités », a-t-il soutenu.

« Nos réserves sont légitimes comme en témoigne la séance des questions réponses au Conseil de l'île où les élus de l'île ont exprimé ces mêmes inquiétudes que nous sur la gestion des fonds provenant des

vignettes », dira le porte parole de Usukani wa Massiwa. Il faut noter que depuis des années, le paiement des vignettes est suspendu à la réfection des routes. Devenant ainsi la

principale pomme de discorde entre syndicat et exécutif insulaire.

Maoulida Mbaé



Dirigeants de Usukani wa Masiwa devant la presse sur la vignette 2017

TOURISME

Le permis de construire pour le groupe Aramada

Le permis de construire a été remis au patron du groupe Armada par Mme le maire de la commune de Mitsamihouli au nord de Ngazidja. Un pas de plus devant permettre à ce groupe émirati de débiter les travaux de construction d'un hôtel de luxe sur les ruines du Galawa et Maloudja.

Le moment était symbolique comme l'acte aussi. Les autorités communales n'avaient de choix que de choisir un endroit symbolique pour poser les jalons de ce qui deviendrait être le joyau touristique du pays, à en croire la maquette publiée par le promo-

teur du projet. C'est bel et bien le projet du groupe Armada qui ambitionne de construire un hôtel luxueux sur les ruines de l'hôtel Galawa qui avait fait son temps aux années 90.

Ce jeudi, le patron de ce groupe arrivé en jet privé a été accueilli à Mitsamihouli pour la très symbolique remise de permis de construire par le maire de la commune Mme Soilha Mdahoma, lors d'une cérémonie solennelle. Cet acte devait permettre au promoteur de débiter les travaux du complexe hôtelier de grand standing, qui sera constitué de trois hôtels avec à la clé 1000 chambres dans l'ensemble, si on tient compte de ce qui a été annoncé au

moment de la signature de la reprise du site entre le directeur général du groupe, Dr M.R. Hakm et le vice-président en charge de l'économie et du tourisme Ahmed Jaffar Saïd.

« Notre objectif est d'aller plus vite dans la construction de cet hôtel. Nous voulons prioriser le recrutement de l'expertise nationale. Nous ne voulons pas de tapage médiatique. Les comoriens apprécieront à nous juger par les actes », avait déclaré Dr M.R. Hakm dès sa descente sur le tarmac de l'aéroport Moroni Prince Saïd Ibrahim quelques jours après la publication de la maquette dans les réseaux sociaux.

Armada Holdings /Groupe

armada, le nouveau reprenneur est considéré comme l'un des groupes leaders aux Émirats Arabes Unis, qui regroupe près de dix sept entreprises dans divers domaines comme les soins de santé, l'hôtellerie, l'immobilier, et la construction en général.

Il faut noter que le projet est accueilli avec réserve dans la région et dans le pays en général. Un pessimisme induit par la hantise des ruines de ce même site du Galawa où un autre groupe de la même région du Golfe, Dubai World, avait promis un projet semblable, avec remise d'un acte de donation sans avoir vu le jour.

Le réaménagement des 25,5 hec-

tares de la façade de la plage qui jouxte l'hôtel avec cent nouvelles villas résidentielles et des maisons en mitoyenneté, d'une station thermique, des restaurants, d'une plage et de clubs pour enfants. 2,5 millions de dollars ont été même avancés pour la réfection de la route Hahaya-Mitsamihouli. La crise mondiale est passé par là, touchée de plein fouet, Dubai World abandonne le projet et c'est tout un pays qui a perdu espoir. Le rêve devient une hantise pour tout un peuple. Espérons que cette fois-ci c'est pour de bon au bonheur de toute une nation.

Maoulida Mbaé

RENCONTRE MAIRIES / PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les maires réclament leur budget de fonctionnement

Le président de la république a reçu hier jeudi les maires des trois îles. Ces derniers ont exposé devant le chef de l'Etat les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leurs fonctions. Ils ont parlé du statut des maires, de la question des hôtels de ville et du budget.

L'ensemble des maires des Comores étaient au Palais de Beit-Salam pour exposer leurs doléances en tant que premiers magistrats des communes. Le secrétaire général de l'association nationale des maires était choisi pour parler au nom de l'ensemble des maires. Ce dernier a commencé par la question du statut des maires. Depuis huit jours, les maires travaillent sur ce point pour pouvoir un jour avoir un statut spécifique. « Nous sommes maires depuis plus de

33 mois. Si le statut n'existe pas, c'est comme la fonction que nous occupons n'a pas d'existence. On doit à tout prix obtenir ce statut », lance Abdallah Abdou, le secrétaire général de l'Association Nationale des Maires.

La construction des hôtels de ville est le deuxième point évoqué devant le président de la République. Ils se demandent sur ce processus et ne savent pas pourquoi les travaux se sont arrêtés. « Aujourd'hui, les maires ont pris un simple local pour abriter les mairies et ce n'est approprié au regard de notre fonction », poursuit-il. Enfin, ils se sont attaqués à la question du budget.

Au titre du budget 2017, les mairies avaient leurs parts pour bien fonctionner. Mais jusqu'aujourd'hui, ce budget se résume à quelques 6 millions de francs comoriens

depuis leurs prises de fonctions. « Chaque fois qu'on veut faire quelque chose, on est bloqué car on n'a plus de budget disponible », dit-il, avant de préciser que « depuis qu'on est là, on nous a donné 5 millions et on a acheté une voiture pour le fonctionnement et tout récemment, on nous a donné un million chacun. Et je pense que dans ces conditions, on n'ira pas loin ». Les maires demandent au chef de l'Etat de les introduire dans la chaîne de dépense de l'Etat.

Attentif, le président de la république reste convaincu qu'il n'est jamais trop tard pour mieux faire. Il trouve légitime les doléances des maires et s'engage à s'y atteler et à trouver une solution à ces problèmes. « Depuis le départ, je savais que ça ne va pas être facile pour les maires. Je suis disposé à travailler avec vous car c'est en partant sur de



Les maires des Comores devant le chef de l'Etat expriment leurs doléances

bonnes bases avec les mairies qu'on peut atteindre le cap de l'émergence », déclare Azali Assoumani. Le locataire de Beit Salam reconnaît qu'il a eu quelques soucis sur le budget « ambitieux » de 2017, mais

tout sera réglé par la loi rectificative des finances. « On va tirer les leçons de ce qui s'est passé pour mieux faire dans l'avenir », conclut-il.

Mohamed Youssouf

ASSISES NATIONALES

Azali Assoumani :

"Les assises sont nationales mais pas insulaires"



Le président Azali s'adressant aux maires à Beit Salam

À l'issue de la rencontre hier jeudi entre les maires et le président de la république, ce dernier a pris un moment pour parler des Assises nationales. Le chef de l'Etat a déclaré que les assises sont nationales mais pas insulaires.

Le président de la république a encore une fois parlé des Assises nationales sur le bilan des 42 ans d'indépendance. Lors de sa rencontre avec les maires des Comores, le chef de l'Etat a tenu à éclaircir certains points sur les journées nationales qui seront organisées d'ici la fin de l'année pour faire le bilan des 42 années d'indépendance. En premier, il s'est attaqué à l'idée de faire des assises insulaires à Anjouan.

« Faire des assises insulaires à Anjouan, c'est un grave erreur. C'est la ligne à ne plus dépasser », prévient le président Azali Assoumani. Le chef de l'Etat a montré que les problèmes des îles sont aussi une préoccupation de l'Etat central. « Le fait de faire ces assises c'est de permettre de parler en long et en large de ce qui a été bien fait et de ce qui ne l'est pas. Ensemble nous allons voire ce qu'il faut faire et tracer un plan de développement pour un meilleur avenir de notre pays », poursuit-il, avant d'ajouter que « c'est pourquoi j'ai dit que les assises sont des assises nationales mais pas insulaires. Car nous allons parler de tous de nos îles. Les problèmes des îles le sont aussi pour l'Etat. Et c'est pourquoi j'ai sollicité

la participation de tout le monde ».

Ces derniers tems, le président de la république a annoncé qu'il va être sur le terrain pour parler davantage de ces assises. Il ne veut plus que les gens interprètent mal les choses. « Beaucoup se dit. Les gens disent que je vais faire ceci et cela. C'est loin de la réalité. Il y a des personnes qui réfléchissent déjà sur les thèmes à discuter et tout le monde peut apporter sa contribution », dit-il. Le président de la république a appelé aussi les maires à sensibiliser davantage les comoriens sur cet événement d'envergure nationale dont aucune date officielle n'a encore été fixée.

Mohamed Youssouf

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Bonbon Djema à deux doigts du titre régional

Approximativement, 2000 spectateurs ont suivi avec grande ferveur, dans la capitale mercredi 4 octobre dernier, le match (Bonbon Djema de Moroni # Alizée-fort de

Salimani, Hambu). Ils sont émus par de gros chocs. Le duel rentre dans le cadre du championnat régional (D1). La victoire des locaux s'est dessinée à partir de la

70e minute. Moussa Ahmada concrétise le scénario (79e, 1-0) grâce à une vivacité et un réalisme exemplaires.



Bonbon Djema # Alizée-fort a suscité un sérieux suspense. Les Moroniens ont trouvé la faille, suite à une frappe bolide croisée de 26 mètres, logée dans la lucarne par Moussa Ahmada (1-0). Du côté des supporters, le but a enflammé les uns et assommé les autres. Mais, sur le terrain, la cadence s'accroît. Les occasions se créent ici et là. Ce but ne change rien. Jusqu'aux temps additionnels, le public était toujours tenu en haleine. Trop pressés, les Salimaniens n'ont pas réussi à relever le défi. Bonbon Djema se hisse au sommet du classement, provisoire.

Bm Gondet

Les entraîneurs ont dit

Moina Youssouf Mdhiri (Alizée fort) : Malgré de gros chocs, le match s'est bien déroulé. On ne déplore aucun blessé. Nous nous sommes battus comme il faut. Les bêtises de la 3e équipe (les arbitres) ont provoqué un déséquilibre, ainsi le fair-play est bafouillé. Bonbon Djema a réussi à se montrer plus réaliste que nous. Il a gagné la partie. Je le félicite.

Colonel (bonbon Djema) : C'est la victoire de la détermination et de la solidarité. C'était un match difficile. Les coriaces chocs vécus s'expliquent. Nous visons la 1ère place. L'adversaire se débat pour éviter la relégation. Je ne commente pas l'arbitrage.

A/ Résultats

Bonbon Djema # Alizée fort (1-0)
Enfants des Comores # Volcan, suspendu pour pluie torrentielle
Elan # Etoile du sud (3-1)
Fc Hantsindzi # Coin nord (0-0)
Asceji # Ngaya (1-1)

B/ Mini classement provisoire

Cet alignement a été établi sur la base des matches, déjà homologués. En clair, indépendamment des duels : Jacm # Apaches, Enfants des Comores # Volcan, ou encore Étoile du sud # Apaches. Bonbon Djema, Elan club, Volcan, Jacm, Ngaya, Étoile du sud, Asceji, Enfants des Comores, Apaches, Coin nord, Aizée fort, enfin Fc Hantsindzi

Les mauvais perdants doivent attendre 2020, pour proposer une alternative

En réaction à l'article de votre journaliste Bm Gondet intitulé « le CNFS demande la dissolution du Cosic », nous avons jugé utile d'apporter des éclaircissements face aux mensonges et à la logomachie perpétrés par les fauteurs de troubles du sport comorien. Nous regrettons de prime abord que leurs actions soient soutenues par des inactifs qui ont, certes, écrit une page de l'histoire du sport comorien. Manifestement mal informés, ils ont accepté et subi à la manipulation pour le choc des photos mais leur sagesse ne peut pas cautionner ces actes malveillants.

Ensuite la qualification « d'illégal, d'illégitime et de fantôme » le

Cosic, est un discours dénué de sens. Nous rappelons au passage et encore une fois que le Bureau Exécutif actuel du Comité Olympique et Sportif des Îles Comores est élu d'une façon démocratique et dans une transparence totale lors de l'Assemblée Générale Elective du 24 décembre 2016, en présence de Mustafa Berraf, 1er Vice-Président de l'ACNOA (Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique) et représentant du Comité International Olympique.

Des tentatives de déstabilisation et d'empêchement de la tenue de ladite Assemblée ont été orchestrées par les mauvais perdants que sont

Farahane Mohamed, Abdallah Mzé Msa et Hilmy Aboud Saïd. Monsieur Ibrahim Ben Ali a été élu largement avec 9 voix contre 6 pour Mohamed Farahane. Monsieur Youssouf Ali Djaé a été également élu Vice-Président du Cosic au détriment de Hilmy Aboud Saïd avec 8 voix contre 5. Enfin Madiane Mohamed Issa a été élu Secrétaire Général contre Abdallah Mzé Msa avec 8 voix contre 7.

Vous le savez comme tout un chacun que lorsqu'un candidat malheureux conteste une élection, il utilise les voies de recours qui lui sont offertes. Dans les cas en l'espèce, les vaincus avaient la possibilité de saisir les instances cohérentes pour

apporter leurs réclamations. Au niveau national, il y a la Commission Nationale Arbitrale du Sport (CNAS) ou mieux, le Tribunal Arbitral du Sport de Lausanne. Animés de mauvaise foi depuis leur échec cuisant lors de l'Assemblée Générale Elective, ils ont opté pour la calomnie, la désinformation et la manipulation de certains journalistes sportifs.

Le collectif des pseudos fédérations que vous appelez « rebelle » se déclare avoir 2/3 des fédérations composant le Comité Olympique alors que seules trois fédérations parmi elles sont reconnues par le CNO Comores : à savoir la Fédération Comorienne

d'Athlétisme, la Fédération Comorienne de Lutte et la fédération Comorienne de Natation. D'autres fédérations inexistantes et imaginaires comme Rugby et Badminton complètent leur liste fantômes.

Aujourd'hui la seule issue qui leur reste est de se préparer pour l'Assemblée Générale Elective de 2020 pour proposer une alternance s'ils arrivent à s'assagir.

Ahamed Ali Abdallah
Chargé de la Communication
COSIC

Recadrer et redéfinir la responsabilité des médias dans le sport

La finale de la Coupe des Comores est l'événement le plus marquant de l'histoire de notre foot. Pendant près de 90 minutes, Ngazi et Volcan, se sont affrontés sans relâche dans le respect des règles, des principes et des valeurs du sport. Hélas, les supporters ont perpétré des dérapages. Mais au-delà de ce que nous venons de vivre comme événement sportif, il y a des enseignements à tirer pour le futur.

La confrontation a prouvé avec force que le peuple comorien et sa jeunesse adorent comme le reste du monde le football. Néanmoins, certains départements méritent de faire l'objet d'une attention particulière, comme la presse qui, en ce jour de la finale a choisi de briller par son manque d'objectivité, de sérieux,

d'équité et de professionnalisme. Pour que la presse soit capable d'accompagner et mieux servir le pays en général et le sport en particulier, les autorités sportives compétentes doivent recadrer et redéfinir la responsabilité des médias, leurs tâches et surtout ce que le pays attend précisément d'eux pour l'intérêt de tous.

Promouvoir le fair-play

Ce qu'on lui demande de faire en effet, c'est ce travail nécessaire d'information et d'éducation, sans lequel rien de positif ne sortira, une transmission impartiale de l'information et un choix rationnel des formules et des expressions appropriées, et à la hauteur de la demande sociale en matière médiatique. Un

travail de formation, d'éducation, de sensibilisation et de professionnalisation conviendrait mieux en cette période où presque tous les défis sont en face de nous et que le pays tout entier doit impérativement relever.

Je rappelle que, quel que soit le niveau de la compétition, notre football est amateur. Il doit servir de levier au développement du pays, pour son unité et la cohésion sociale. Alors, cet instrument que représente la presse comorienne, doit s'engager dans cette perspective, en soutenant par le biais de la sensibilisation des objectifs clairs dans une démarche citoyenne. Plutôt que de contribuer au désordre, la presse doit éduquer, unir la jeunesse autour d'un projet commun. Celui de la promotion du football.

Quant aux problèmes de la sécurisation des matches, la mission des soldats doit être clarifiée afin de mettre fin aux affrontements entre militaires et civils. Dans tous les cas, les violences dans les stades sont indésirables et personne ne doit

déroger à cette disposition. Ce principe du fair-play doit demeurer pour nous tous un référentiel commun.

Soilihi Djibaba, président sortant de la Ligue de Ngazidja

Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Octobre 2017

Lever du soleil:
05h 51mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fadjr : 04h 35mn
Dhouhr : 11h 59mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib : 18h 06mn
Incha : 19h 20mn

